

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine Maritime
55 rue de la République
76600 LE HAVRE

François DUROVRAY
Ministre délégué chargé des transports
246, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : *Certificats d'économie d'énergie pour le secteur maritime*

Monsieur le Ministre,

La nécessaire décarbonation du transport maritime constitue un objectif majeur affirmé tant par notre pays que par l'Europe. Aussi, les armateurs sont soumis à diverses obligations de décarboner leur flotte pour contribuer à atteindre l'objectif d'une réduction des gaz à effet de serre de 50% d'ici 2050, et des dispositifs publics sont mobilisés pour les accompagner dans cette transition.

Dans le même temps, l'émergence d'une flotte déjà par nature décarbonée, celle de cargos à propulsion vélique, permet de concourir à cet objectif et mérite toute l'attention et l'accompagnement des pouvoirs publics pour permettre son développement.

Tel est le cas de la société TOWT de transport à la voile, dont le siège est situé au Havre sur ma circonscription. Ses douze années d'expérience dans le transport maritime de marchandises l'ont conduit à ce jour à assurer l'expédition à la voile de 1,5 millions de produits, à partir d'un porte-feuille de 1.500 clients et de 90 chargeurs. Elle va lancer 6 nouveaux navires entre 2025 et 2026.

Afin de soutenir son essor, mais aussi parce qu'il apparait pertinent et logique que l'Etat puisse inciter à réduire les consommations d'énergie des navires avant de les verdir, il serait nécessaire de délivrer des certificats d'économie d'énergie (CEE) lors de trajets dans les eaux internationales. Sous réserve bien entendu de liaisons entre deux ports situés dans des territoires éligibles aux CEE.

Distinguer les opérations liées à la propulsion des navires de celles liées à l'amélioration d'un navire Français devrait pouvoir être éligible au CEE, au même titre que les opérations d'amélioration d'autres équipements mobiles.

La reconnaissance des économies d'énergies sur les liaisons en mer, rendues éligibles entre deux ports ouverts à ce dispositif, constituerait une opportunité d'intervention à l'impact considérable sur la capacité d'investissement et de développement du transport à la voile.

Ne doutant pas de l'intérêt porté au développement du transport maritime à voile, je souhaiterais connaître votre position quant à la possibilité de délivrer des CEE lors des trajets dans les eaux internationales.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. LECOQ', with a large, stylized flourish above it.

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine Maritime